

PROJET D'EXTENSION DES PARCS ÉOLIENS DE GÉRY ET ÉRIZE-SAINT-DIZIER



Lettre d'information n°1

Janvier 2019

LE MOT DU CHEF DE PROJET



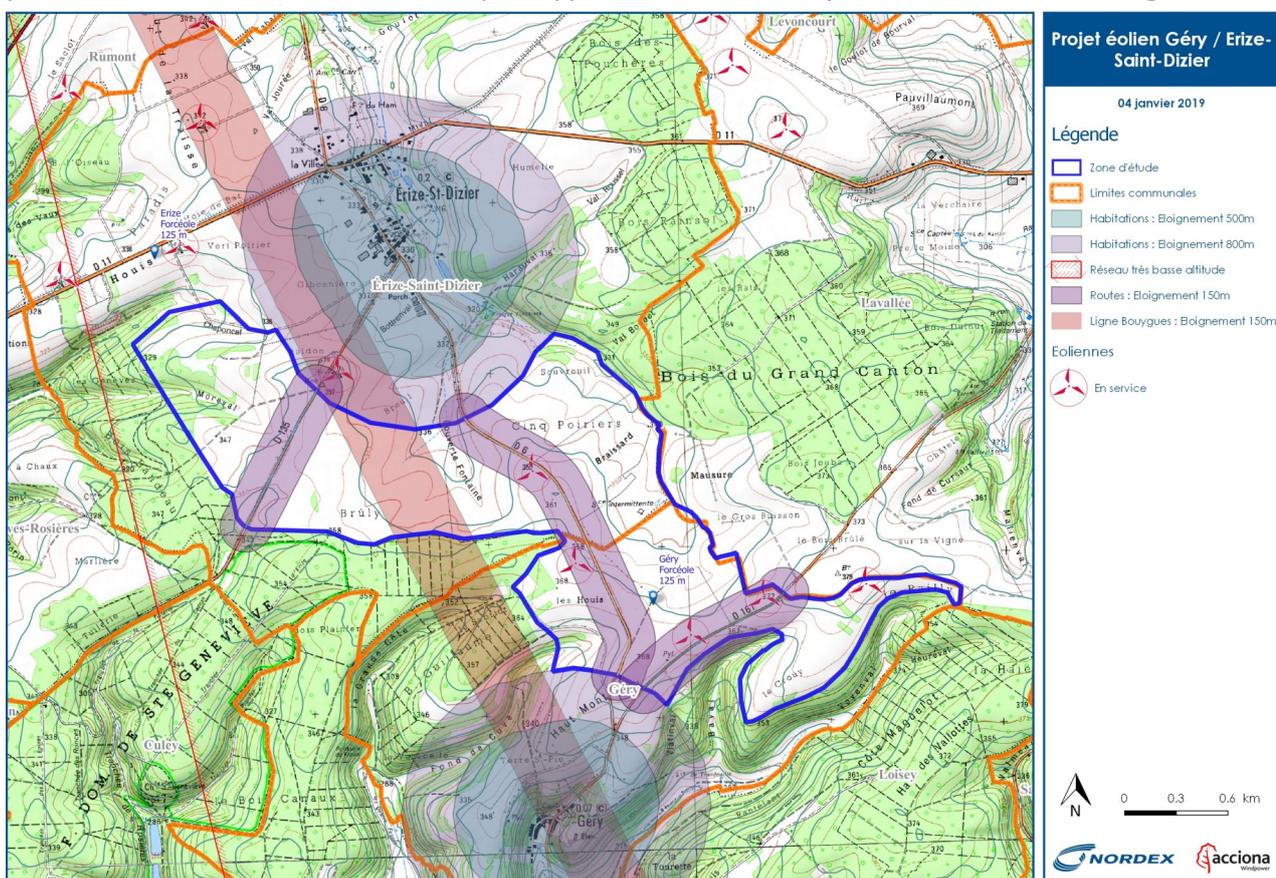
Début 2018, **Nordex France** a proposé aux élus des communes de **Géry** et **Érize-Saint-Dizier** d'étudier l'opportunité de compléter les parcs éoliens existants par de nouvelles éoliennes de dernière génération. Un projet qui inscrit le territoire dans les objectifs de **transition énergétique**, et **source d'opportunité de développement** pour ces communes et celles de la Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne (CCAA).

Pour relever ce défi, nous sommes convaincus que nous devons réaliser ce projet dans la **transparence** et en **partenariat** avec les acteurs du **territoire**. Alors que le projet démarre, nous vous remettons donc cette première lettre d'information. D'autres suivront : un projet éolien s'inscrit dans un temps long avant de voir le jour ; nous organiserons des rencontres à chaque étape clé du projet.

Thomas Leblanc, chef de projet éolien

LE TERRITOIRE DU PROJET

La carte ci-dessous présente la zone sur laquelle Nordex travaille pour ses différentes études (paysagères, écologiques, etc.), ainsi que les différentes contraintes déjà identifiées. La zone d'étude se situe dans un réseau très basse altitude des armées, limitant la hauteur des éoliennes à 150 m. Par ailleurs, Nordex s'est engagé à respecter une distance d'au moins 800 m par rapport aux habitations (500m étant la distance réglementaire).



CARACTÉRISTIQUES ET CALENDRIER DU PROJET



COMBIEN DE NOUVELLES ÉOLIENNES ?

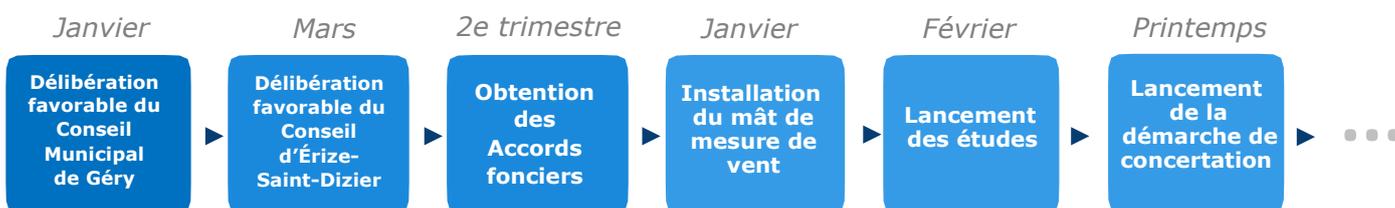
Entre 2 et 9 nouvelles éoliennes pourraient être installées, soit une puissance d'environ 6 à 35 MW. Cependant, la faisabilité et le potentiel du projet ne pourront être déterminés qu'une fois les mesures de vents et les études environnementales finalisées.

La production annuelle d'un parc de 35 MW est estimée à 82 GWh ; l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 38 400 habitants (chauffage compris).

RAPPEL DU CALENDRIER DU PROJET

2018

2019



PREMIÈRE ÉTAPE : L'INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE DES VENTS

Dans le cadre de l'étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et fiables sur le vent de la zone de projet. En effet, la conception du parc (implantation et modèle d'éolienne) dépend en grande partie de la ressource en vent.

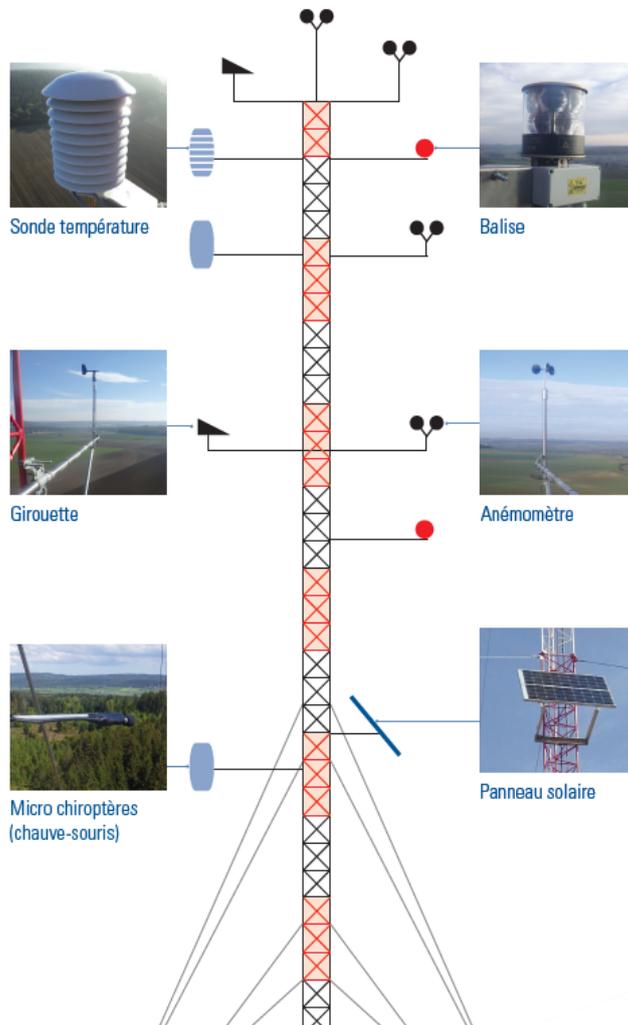
Par conséquent, afin d'obtenir des données fiables, un mât de mesure des vents sera installé au cœur de la zone de projet fin janvier, pour une durée d'environ 2 ans. Ce mât est d'une hauteur totale de 84m.

Ce mât comporte non seulement des girouettes et anémomètres qui donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants, mais également un micro pour les chiroptères (chauve-souris) qui fournira de premières données pour les futures études écologiques.

PROCHAINES ÉTAPES

Différentes études vont être bientôt lancées (environnementales, paysagères, etc.). Celles-ci dureront au minimum une année complète, et constitueront un dossier de demande d'Autorisation Environnementale qui sera instruit par les services de l'État.

Il sera ensuite soumis à une **Enquête Publique**, avant décision finale du Préfet du Département.



CONTACT

Thomas Leblanc, Chef de projet - Développement éolien
tleblanc@nordex-online.com — 06 43 05 34 38

Nordex France
194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS